

# DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## QUEL CADRE JURIDIQUE SUITE À LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés relatives à la transformation du dialogue social : création d'un comité social, recentrage du rôle des CAP...

#### REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

- › Les représentations nationales : mode de désignation et compétences
- › Loi Déontologie : pour une représentation équilibrée des femmes/hommes
- › La réforme des organisations représentatives des agents : évolution des CAP, création du comité social (fusion CT/CHSCT)
  - composition et organisation
  - modalités d'élection des membres
  - fonctionnement et compétences : cas de saisine obligatoire ou facultative

Atelier : état des lieux, échanges et conseils personnalisés

#### CADRE JURIDIQUE DU DIALOGUE SOCIAL

- › Modalités pratiques de l'exercice du droit syndical
  - communication des organisations syndicales : affichage des informations, distribution de tracts, autorisations d'absence
  - financement des organisations syndicales : cotisations et collecte des cotisations
  - mise à disposition de locaux
- › Positions, droits à congés et autorisations d'absences liés à l'exercice du droit syndical
  - congé pour formation syndicale
  - mise à disposition de fonctionnaires auprès des organisations syndicales
  - Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour activité syndicale, crédit de temps syndical
  - décharge d'activité de service : situation administrative et avancement des agents
- › Négociation des accords
  - conditions de validité des accords
  - modifications des modalités de calcul de la règle de l'accord majoritaire

Cas pratique

#### LE DROIT DE GRÈVE

- › Principe : un droit constitutionnellement garanti
- › Les formes de grèves interdites
- › Conditions d'exercice du droit de grève : le préavis
- › Recensement des grévistes
- › Effets de la grève : service non fait, montant des retenues, décompte des jours de grèves

#### SE POSITIONNER DANS SA RELATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

› Quelques règles de fonctionnement avec les représentants syndicaux  
 Plan d'action personnalisé sur la mise en œuvre du dialogue social dans son établissement

#### OBJECTIFS

Situer les relations avec les organisations représentatives des agents dans le cadre de la transformation du dialogue social dans la fonction publique.  
 Mettre en pratique les règles et les procédures régissant le droit syndical.  
 Savoir se positionner dans la relation avec les partenaires sociaux.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation exhaustive sur les modalités de représentation des agents dans la fonction publique et l'articulation des différents droits à congés et autorisations des fonctionnaires  
 La possibilité de travailler sur ses propres dossiers pour bénéficier pleinement des apports de la formation

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs d'établissement, responsables et collaborateurs services RH/personnel, responsables et gestionnaires affaires sociales en relation avec les représentants du personnel, juristes  
 Aucun niveau de connaissances préalables requis

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 890 € HT - Réf : VRH-RPCL

Validité : 30 juin 2022

#### PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :  
 du 18 au 20 octobre 2021

